COBARIC

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

COBARIC

rapport annuel 2023-2024

Rédaction
Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications
Véronique Brochu, directrice générale

Révision
Marine Gaumer, chargée de projets en communication
Véronique Brochu, directrice générale

Mise en page
Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications

Photo de couverture
© COBARIC, Saint-Joseph-de-Beauce

TABLE DES MATIÈRES

4 Mot du président

5 Mot de la direction générale

6 COBARIC

Territoire
Conseil d'administration
Membres
Équipe

14 Administration

16 Plan directeur de l'eau

Plan directeur de l'eau 2024-2034
2023-2024 en quelques chiffres
Stratégie de mobilisation
Soutien aux acteurs

21 Représentation

Lettres d'appui
Consultations thématiques et ateliers de travail
Conseils et tables de concertation
Formations
Communications

26 Réalisations

Dégradation hydromorphologique des cours d'eau
Dégradation des milieux humides, hydriques et riverains
Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés
Introduction et propagatiion d'espècess exotiques envahissantes
Qualité de l'eau / Éducation et sensibilisation

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023-2024 a été bien remplie, encore une fois. Ce fut un moment charnière pour amorcer des réflexions importantes et élaborer des documents-clés alors que le COBARIC est à l'aube de fêter son 30e anniversaire. Le conseil d'administration et la table de concertation, de même que l'équipe technique, ont travaillé consciencieusement pour réaliser ce qui nous guidera dans les prochaines années.

Le 1er mars 2024, nous avons remis notre Plan directeur de l'eau 2024-2034 au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le fruit de nombreuses rencontres de concertation avec des acteurs de tous les milieux. Les orientations et les objectifs qui guideront notre travail pour les 10 prochaines années ont été construits à partir des enjeux actuels et futurs des acteurs, soit les problématiques prioritaires que sont les inondations, la gestion des milieux humides et riverains, la dégradation des cours d'eau, l'usage des pesticides et la gestion des espèces exotiques envahissantes. Nous pouvons être fiers de ce document qui représente le cœur de la mission du COBARIC, mais plus encore, ce que les acteurs définissent comme primordial quand il est question de gestion intégrée de l'eau.

Quelques mois auparavant, soit le 1er décembre 2023, nous avons remis notre stratégie de mobilisation à la concertation, posant un regard critique sur nos façons de faire et sur les améliorations à apporter pour faciliter la participation de nos acteurs à nos processus de concertation. Encore une fois, ce travail de longue haleine a été mené de façon rigoureuse.

En parallèle, je tiens à souligner l'engagement de tous les administrateurs qui se sont investis dans les différents comités : Plan directeur de l'eau, Finances, Communications, Mégantic. Dans chacun de ces comités, plusieurs rencontres ont permis d'avancer des dossiers essentiels parce qu'ils servent la mission et la continuité de l'organisme. De la vulgarisation de nos messages à la planification de nos communications, en passant par une représentation politique sur des sujets d'importance pour nos acteurs, leur travail est divers, mais non moins important.

Quant à l'équipe de travail du COBARIC, elle s'est encore une fois surpassée sur le terrain à mettre en œuvre des projets de différentes natures. On parle de 36 projets en cours, de dizaines de mandats, d'activités scolaires pour les jeunes du territoire et de plus de 300 h en soutien pour aider les acteurs qui ont fait appel à leurs connaissances.

Tout ça se déroule alors que les organismes de bassins versants du Québec souffrent d'un sous-financement chronique. Pourtant, tout le travail accompli nous prouve que les besoins sont criants pour les acteurs du territoire, mais que le financement actuel est insuffisant pour répondre aux nombreuses demandes, notamment pour rencontrer les exigences gouvernementales. Nous sommes à la veille de signer la prochaine convention de trois années avec le ministère de l'Environnement, et le COBARIC se bat pour faire reconnaître le rôle unique et essentiel que les OBV jouent sur le terrain. Au-delà de la planification des actions, les OBV mettent la main à la pâte et font bouger les choses, et ce, à la demande de leurs acteurs.

Pour finir, je tiens à souligner tout le travail accompli et à remercier tous ceux et toutes celles qui ont œuvré à nos côtés au cours de l'année, en commençant par les administrateurs, l'équipe de travail ainsi que les acteurs qui se sont manifestés d'une façon ou d'une autre. Le travail à accomplir est encore grand, mais c'est grâce à des gens motivés comme ceux que nous côtoyons que je garde espoir pour la suite.

Luc Proulx
Président

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers acteurs de l'eau,

La dernière année nous a permis de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux de notre beau territoire. Grâce à votre belle participation, nous avons pu déposer non pas qu'un nouveau plan directeur de l'eau 2024-2034, mais également une stratégie de mobilisation des acteurs de l'eau à la concertation. De gros livrables pris très au sérieux par notre collègue Pauline Marquer. Merci à toi, Pauline, pour ton dévouement. Le tout a porté fruit! Les prochaines années seront dédiées à l'atteinte des 36 objectifs que nous nous sommes fixés, ensemble.

Cette année encore, notre équipe de professionnels nous a permis de réaliser des projets d'envergure comme la caractérisation des traverses de cours d'eau. En plus d'établir un portrait, le projet permettra la réalisation de travaux préservant la qualité de l'eau, mais également l'habitat de l'omble de fontaine. Le COBARIC permet de mettre la roue en marche en recherchant le bon financement, ce qui rend possible pour nos partenaires du bassin versant de réaliser des actions qui tendent vers l'atteinte des objectifs fixés par l'ensemble des acteurs de l'eau. Ce type de projet ne peut avoir lieu sans votre participation active. Merci à tous de votre appui et de croire en notre belle mission.

Finalement, je tiens à remercier tous nos administrateurs. Votre implication dans les différents comités nous permet d'être plus efficace et de tirer profit de vos différentes compétences. Merci pour votre temps bénévole et votre confiance. Ensemble, vous faites la différence!

Véronique Brochu
Directrice générale

COBARIC

VISION | Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

MISSION | Le COBARIC concerte le milieu municipal, forestier, industriel, agricole, communautaire ainsi que les citoyens à une utilisation harmonieuse de l'eau. Il les accompagne dans la réalisation d'activités pour qu'ils deviennent des acteurs de la protection de l'eau et de ses habitats. Il s'assure que l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, ses lacs, milieux humides et ruisseaux, est disponible tant en quantité qu'en qualité pour répondre à tous les besoins, aujourd'hui comme demain.

MANDATS | Ce que le COBARIC fait concrètement.

- » Élaborer et mettre à jour périodiquement un plan directeur de l'eau (PDE)
- » Coordonner la mise en oeuvre du PDE et en assurer le suivi
- » Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE
- » Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource
- » Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent
- » Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau

VALEURS |
Concertation · Représentativité · Appropriation · Responsabilisation · Partage

TERRITOIRE

6 711

Superficie en km²

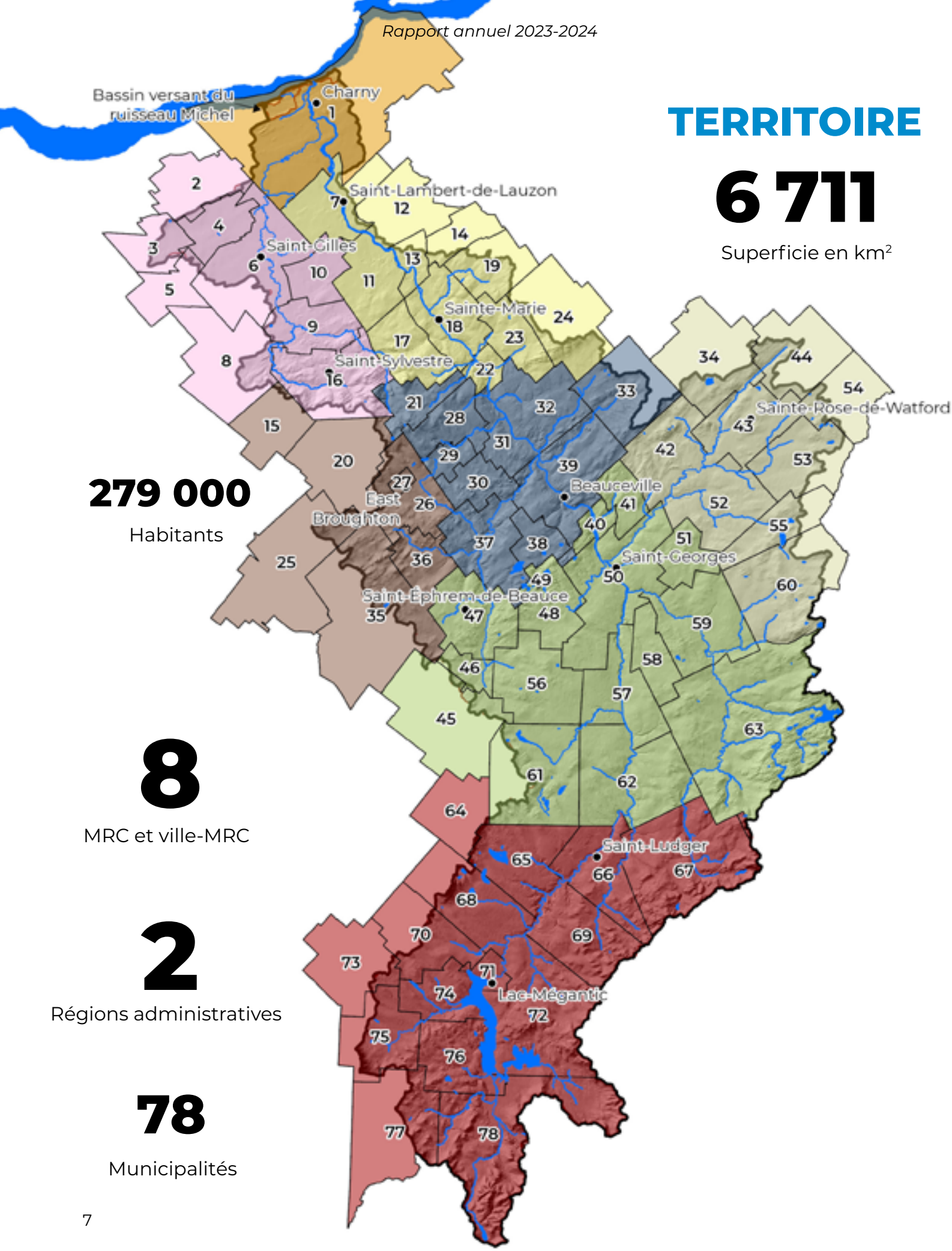

279 000

Habitants

8

MRC et ville-MRC

2

Régions administratives

78

Municipalités

MRC ET MUNICIPALITÉS

Le bassin versant de la rivière Chaudière touche en tout ou en partie 7 MRC et 1 ville-MRC, pour un total de 78 municipalités. Les tableaux ci-dessous indiquent quel pourcentage de leur territoire est compris dans le bassin versant. Les numéros entre parenthèses font référence à ceux présents sur la carte du territoire, à la page 7.

GRANIT

Audet (69)	100 %	Piopolis (76)	100 %
Frontenac (72)	100 %	Saint-Augustin-de-Woburn (78)	99 %
Lac-Drolet (65)	99 %	Saint-Ludger (66)	100 %
Lac-Mégantic (71)	100 %	Saint-Robert-Bellarmin (67)	100 %
Marston (74)	100 %	Saint-Sébastien (64)	1 %
Milan (73)	8 %	Sainte-Cécile-de-Whitton (68)	70 %
Nantes (70)	53 %	Val-Racine (75)	68 %
Notre-Dame-des-Bois (77)	28 %		

Beauce-Sartigan

Courcelles-Saint-Évariste (45)	9 %	Saint-Georges (50)	100 %
La Guadeloupe (46)	92 %	Saint-Hilaire-de-Dorset (61)	76 %
Lac-Poulin (49)	100 %	Saint-Honoré-de-Shenley (56)	100 %
Notre-Dame-des-Pins (40)	100 %	Saint-Martin (57)	100 %
Saint-Benoît-Labre (48)	100 %	Saint-Philibert (51)	100 %
Saint-Côme-Linière (59)	100 %	Saint-René (58)	100 %
Saint-Éphrem-de-Beauce (47)	100 %	Saint-Simon-les-Mines (41)	100 %
Saint-Gédéon-de-Beauce (62)	100 %	Saint-Théophile (63)	100 %

Les Etchemins

Lac-Etchemin (34)	28 %	Saint-Zacharie (60)	81 %
Saint-Benjamin (42)	100 %	Sainte-Aurélie (55)	73 %
Saint-Cyprien (54)	19 %	Sainte-Justine (44)	26 %
Saint-Louis-de-Gonzague (53)	3 %	Sainte-Rose-de-Watford (43)	100 %
Saint-Prosper (52)	100 %		

Les Appalaches

Adstock (35)	36 %	Saint-Pierre-de-Broughton (20)	6 %
East Broughton (27)	100 %	Sainte-Clotilde-de-Beauce (36)	100 %
Sacré-Coeur-de-Jésus (26)	94 %	Thetford Mines (25)	10 %
Saint-Jacques-de-Leeds (15)	3 %		

Beauce-Centre

Beauceville (39)	100 %	Saint-Jules (30)	100 %
Saint-Alfred (38)	100 %	Saint-Odilon-de-Cranbourne (33)	61 %
Saint-Frédéric (28)	100 %	Saint-Séverin (21)	100 %
Saint-Joseph-de-Beauce (32)	100 %	Saint-Victor (37)	100 %
Saint-Joseph-des-Érables (31)	100 %	Tring-Jonction (29)	100 %

Lotbinière

Dosquet (5)	6 %	Saint-Narcisse-de-Beaurivage (10)	100 %
Saint-Agapit (4)	100 %	Saint-Patrice-de-Beaurivage (9)	97 %
Saint-Apollinaire (2)	6 %	Saint-Sylvestre (16)	89 %
Saint-Flavien (3)	35 %	Sainte-Agathe-de-Lotbinière (8)	16 %
Saint-Gilles (6)	71 %		

La Nouvelle-Beauce

Frampton (24)	29 %	Sainte-Marguerite (19)	58 %
Saint-Bernard (11)	100 %	Sainte-Marie (18)	100 %
Saint-Elzéar (17)	100 %	Saints-Anges (23)	100 %
Saint-Isidore (12)	3 %	Scott (13)	73 %
Saint-Lambert-de-Lauzon (7)	74 %	Vallée-Jonction (22)	100 %
Sainte-Hénédine (14)	11 %		

Ville de Lévis

Lévis (1)	41 %		

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La structure de l'organisme ainsi que la composition du conseil d'administration suivent.

Collèges électoraux sectoriels

Secteur communautaire

ENVIRONNEMENT

- Robert Mercier
  Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant
- Chantal Bouchard
  Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

SOCIOCOMMUNAUTAIRE

- Jean Cliche, administrateur
  Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
- Pierre Dumas
  Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles

MEMBRES COOPTÉS

- Luc Proulx, président
- Jocelyn Vallières
- Vacant

Secteur économique

AGRICOLE

- Jenny Lehoux, 2e vice-présidente
  UPA de Chaudière-Appalaches
- Sylvain Denoual
  UPA de l'Estrie
- Daniel Samson, 1er vice-président
  UPA de Chaudière-Appalaches

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- Daniel Giguère
  Innergex
- Gilles Paquet
  Société Beauceronne de Gestion Faunique inc (ZEC Jaro)

FORESTIER

- Éric Cliche
  Association des propriétaires de boisés de Beauce

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- Harold Guay
  Club de golf Sainte-Marie
- Vacant

Assemblée générale des membres

Comité exécutif

Conseil d'administration

Comités de travail

Membres délégués

Secteur municipal

REGROUPEMENT MUNICIPAL

- Vacant
  Communauté métropolitaine de Québec

MRC ET VILLE-MRC

- Gérald Grenier
  MRC des Appalaches
- Jean-Marc Doyon
  MRC de Beauce-Sartigan
- Danièle Provencher
  MRC du Granit
- Vacant
  MRC des Etchemins
- Denis Dion
  MRC de Lotbinière
- Olivier Dumais, secrétaire-trésorier
  MRC de La Nouvelle-Beauce
- François Veilleux
  MRC Beauce-Centre
- Serge Côté
  Ville de Lévis

Participants de soutien

- Jean-Pierre Bérubé
  Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles
- Simon Arbour
  CISSS de Chaudière-Appalaches
- Samuel Doyon
  CISSS de Chaudière-Appalaches
- Simon Castonguay
  Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Annie Goudreau
  Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Carl Plante
  Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Guy Parenteau
  Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Direction générale

Équipe de travail

MEMBRES

Secteur communautaire

Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland · Club de conservation de la du Loup · Club lac à France · Association des riverains du lac aux Cygnes · Association des riverains du lac Beaurivage · Association de protection de l'environnement du lac Fortin · Association de protection du lac Drolet · Association des riverains du lac des Abénaquis · Association pour la protection de l'Environnement du lac des Iles · Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant· Association des riverains du Lac Jolicoeur · Association des riverains du lac Raquette · Association des propriétaires au Lac Marcoux · Association pour la protection et la restauration du lac McKenzie · Association des riverains du Lac-Sartigan · Association du lac Paquet · Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles · Reynald McKibbin (Lac du rat musqué) · Lac Portage · Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau · COPERNIC · OBV de la Capitale · Conseil régional de l'environnement de l'Estrie · Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches · Club de villégiature du lac Algonquin

Secteur économique

Domtar · Hydro-Québec · Association des propriétaires de boisés de la Beauce · Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches · Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière · Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie · Club de golf Sainte-Marie · RAPPEL - Coop en solidarité de l'eau · Fédération de l'UPA de l'Estrie · Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches · Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce · Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec · Fédération des chasseurs et pêcheurs régionale Chaudière-Appalaches · Coop de fertilisation organique FERTIOR · Groupement Forestier Chaudière · Les embellissements de la Chaudière · Innergex · ZEC Jaro

Secteur gouvernemental

Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS · Direction régionale de la sécurité civile, ministère de la Sécurité publique · Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation · Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs · Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec · CISSS Chaudière-Appalaches · CIRUSSS - UQAR

Secteur municipal

MRC Beauce-Centre · MRC de Beauce-Sartigan · MRC de La Nouvelle-Beauce · MRC de Lotbinière · MRC des Etchemins · Adstock · Audet · Dosquet · Frampton · Lac-Drolet · Lac-Mégantic · Marston · Nantes · Notre-Dame-des-Pins · Piopolis · Saint-Agapit · Saint-Alfred · Saint-Apollinaire · Saint-Bernard · Saint-Elzéar · Saint-Évariste-de-Forsyth · Saint-Flavien · Saint-Gilles · Saint-Hilaire-de-Dorset · Saint-Isidore · Saint-Lambert-de-Lauzon · Saint-Narcisse-de-Beaurivage · Saint-Odilon-de-Cranbourne · Saint-Patrice-de-Beaurivage · Saint-Philibert · Saint-Pierre-de-Broughton · Saint-René · Saint-Robert-Bellarmin · Saint-Simon-les-Mines · Saint-Sylvestre · Saint-Théophile · Sainte-Agathe-de-Lotbinière · Sainte-Aurélie · Sainte-Cécile-de-Whitton · Sainte-Hénédine · Sainte-Justine · Sainte-Marguerite · Sainte-Marie · Saints-Anges · Scott · Tring-Jonction · Vallée-Jonction

Autres

Département de génie civil et de génie des eaux, Université Laval · Jean-Marie Fecteau

ÉQUIPE

Véronique Brochu
Directrice générale

Marie-Ève Théroux
Chargée de projets en géomatique

Émilie Sirois
Chargée de projets en communication

Marine Gaumer
Responsable des communications

Sofianne Bouchard-Verret
Chargée de projets inondations et milieux humides

Anthony Boutin
Technicien de la faune

Raphaël Leblond
Chargé de projets et technicien de rivières

Francine Paradis
Comptable

Merci à ceux qui ont travaillé à nos côtés au cours de l'année

- Pauline Marquer
  Coordonnatrice des mandats et du Plan directeur de l'eau
- Mathieu Provost
  Chargé de projets en gestion intégrée de l'eau
- Ariane Leduc
  Assistante en environnement

ADMINISTRATION

9 rencontres du conseil d'aministration

5 rencontres du comité exécutif

1 assemblée générale des membres

Comité Communications

Le comité Communications s'est réuni mensuellement au cours de l'année pour traiter différents dossiers en lien avec les pratiques et les besoins en communications de l'organisme.

IDENTITÉ VISUELLE | En prévision de ses 30 ans et de tout le chemin parcouru, le COBARIC a amorcé en 2023-2024 une réflexion sur le changement d'identité visuelle. Une firme a été engagée pour réaliser le mandat à l'hiver 2024. L'implantation de la nouvelle identité viendra lors des 30 ans, à l'automne 2024.

30E DU COBARIC | En prévision de la prochaine année, le Comité Communications a amorcé une réflexion sur la meilleure manière de célébrer les 30 ans de l'organisme au sein de sa communauté. L'idée est de mettre en lumière le chemin parcouru au fil des ans, ainsi que les partenariats consolidés, les actions réalisées et la direction prise pour le nouveau Plan directeur de l'eau 2024-2034.

MESSAGES | Le Comité communications a travaillé sur la vulgarisation de ses messages afin de rendre sa mission et ses activités plus compréhensibles. Ils sont testés au cours des activités et projets du COBARIC afin de les améliorer.

PLAN DE COMMUNICATION | Le plan de communication de l'organisme a été officiellement approuvé en février 2024, permettant ainsi de lancer sa mise en œuvre afin de consolider les acquis et améliorer les façons de faire auprès de différents publics, dont le grand public.

Cybersécurité

Afin de se conformer à la Loi 25, le COBARIC a mis à jour son site web quant à la collecte et à l'utilisation des cookies, ainsi que nommé une personne responsable des renseignements personnels, bien identifiée sur le site web. En novembre 2023, une politique a été développé en ce sens à l'interne de l'organisme afin d'assurer une collecte et une gestion des renseignements personnels, autant ceux des employés que des partenaires, acteurs et clients de l'organisme.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Plan directeur de l'eau 2024-2034

Le 1er mars 2024, le Plan directeur de l'eau 2024-2034 a été officiellement remis au MELCCFP. Il s'agit d'un travail de concertation de longue haleine avec tous les membres de la table de concertation et de nombreux acteurs du territoire qui nous ont fait profiter de leurs connaissances, qui nous ont partagé leurs limites ou leurs inquiétudes, mais également leurs intérêts et leurs besoins en lien avec la gestion de la ressource dans un horizon de 10 années.

Comité Communications

La mise à jour du Plan directeur de l'eau a été amorcée en 2019 pour se conclure par sa remise en 2023-2024. Retour sur ce processus de concertation avec le milieu.

2019
Les acteurs sont consultés pour déterminer les **5 problématiques prioritaires** qui serviront de base au prochain plan directeur de l'eau de l'organisme.

2020
Le COBARIC amorce sa tournée des acteurs pour réaliser 2 objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) en concertation avec le milieu.

2021
La concertation a permis de soumettre 2 OCMHH en 2021. La même année, le COBARIC signe sa prochaine convention avec le ministère de l'Environnement. Dans un même temps, il se lance dans l'évaluation de ses processus de concertation pour la Stratégie de mobilisation à la concertation.

2022
Le COBARIC poursuit l'élaboration de sa stratégie de mobilisation à la concertation avec les participants à sa table de concertation. En parallèle commence le bilan des 10 dernières années du Plan directeur de l'eau 2014-2024, ainsi que les concertations pour le prochain plan directeur de l'eau 2024-2034, toujours en lien avec les 5 problématiques déterminées par le milieu en 2019.

2023
L'année est dédiée à des rencontres de concertation avec tous les acteurs des différents milieux du territoire pour déterminer les orientations et objectifs du prochain plan directeur de l'eau. Au total, environ 10 rencontres de concertation ont permis aux acteurs de faire entendre leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs suggestions. Quant à la stratégie de concertation à la mobilisation, elle est transmise au ministère de l'Environnement.

2024
Le COBARIC remet officiellement son Plan directeur de l'eau 2024-2034 : **16 orientations et 36 objectifs** pour guider les actions de l'organisme et des acteurs au cours des 10 prochaines années.

Le Plan directeur de l'eau 2024-2034, les fiches diagnostics des problématiques prioritaires sont disponibles dans la section PDE du site web du COBARIC.

2023-2024 EN QUELQUES CHIFFRES

245 acteurs mobilisés

12 actions terminées

15 actions en cours de réalisation

Les actions selon leur type

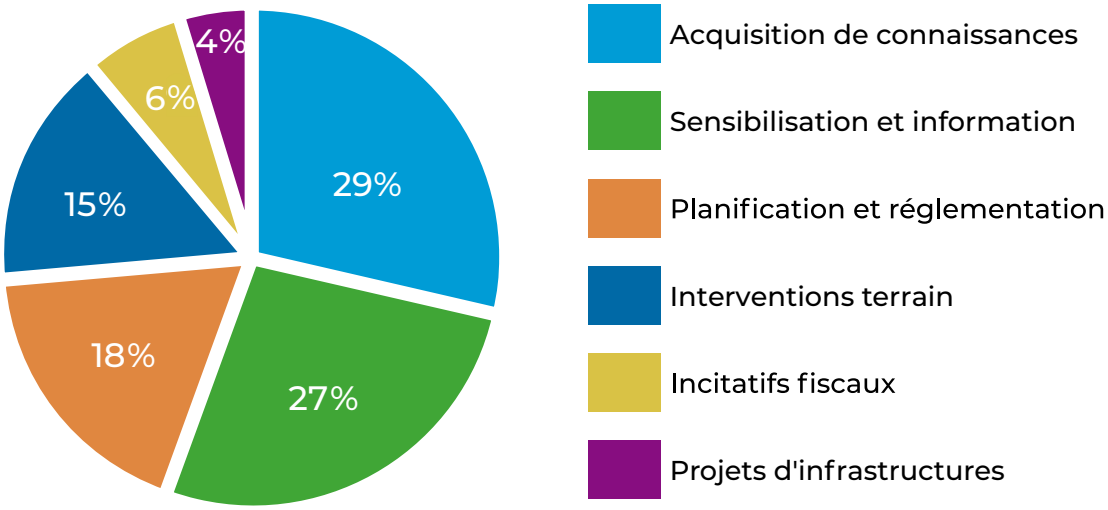

La prise en charge des réalisations par secteur d'activité

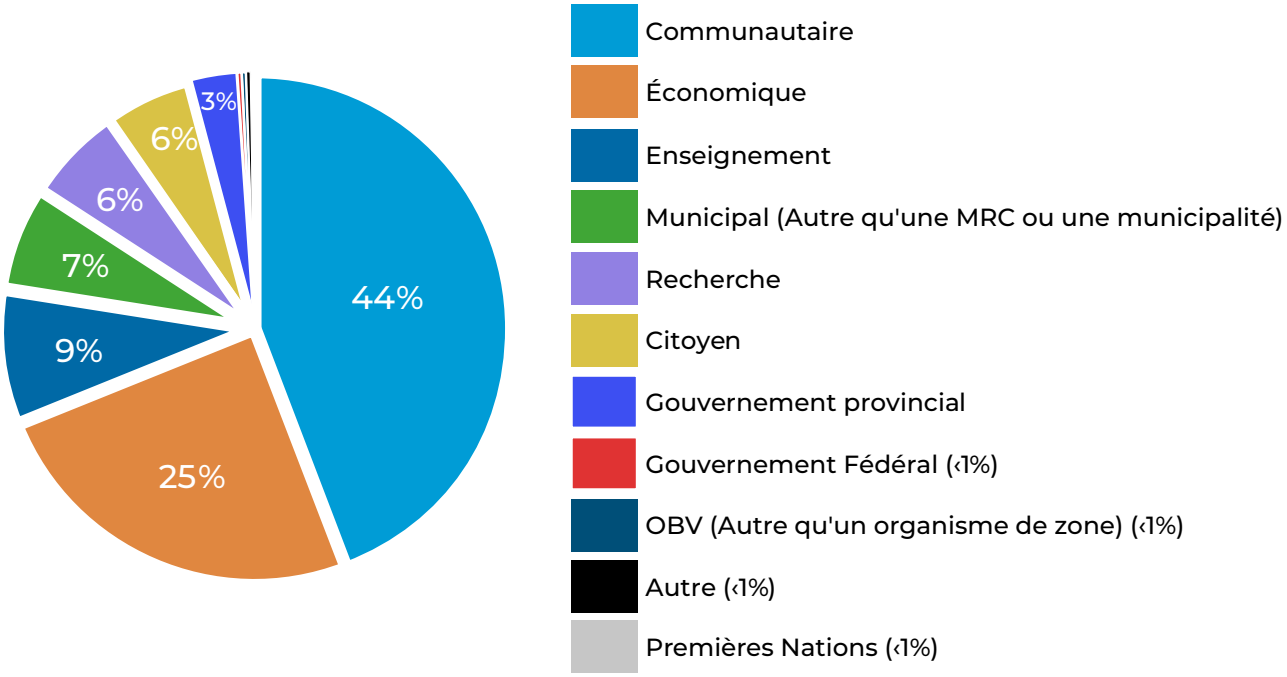

STRATÉGIE DE MOBILISATION

Le 1er décembre 2023, la Stratégie de mobilisation à la concertation a officiellement été remise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Elle vient ainsi présenter les objectifs et actions qui seront mis en place d'ici 2027 afin de favoriser la participation de nos acteurs présents à la table de concertation.
La stratégie est disponible dans la section PDE du site web.

5 actions pour améliorer la **représentativité** sur la table

4 actions pour améliorer la prise en compte des besoins et intérêts des représentants et de leurs secteurs

6 actions pour favoriser les **rétroactions des secteurs vers la table** et inversement

3 actions pour **évaluer** les processus

4 actions pour une meilleure **compréhension des rôles et responsabilités** des représentants

SOUTIEN AUX ACTEURS

Chaque année, le COBARIC soutient les acteurs de son territoire face aux problématiques qu'ils rencontrent. Il est question de répondre aux demandes, d'aller constater la situation sur le terrain, de rechercher des informations supplémentaires ou des pistes de financement, entre autres choses.

Cette année, l'équipe du COBARIC s'est mobilisée pour répondre aux besoins d'association de lacs, de citoyens et d'entreprises pour un **total de 322,25 heures**, financées par le mandat statutaire de l'organisation. Voici quelques exemples de soutien apporté au cours de l'année :

- Répondre aux demandes de municipalités sur la faune, la flore, la qualité de l'eau, les bandes riveraines, etc.
- Participer à des rencontres de collaborations possibles et de transfert de connaissances pour des projets universitaires réalisés sur le bassin versant
- Répondre aux demandes de ministères pour de l'information ou des données disponibles sur le bassin versant
- Répondre aux besoins des associations riveraines : demande d'informations, transfert de connaissances, échanges entre les associations, etc.

Rencontre annuelle des lacs

Chaque année, le COBARIC organise une rencontre destinée aux associations de lacs de son territoire. Cette journée est l'occasion de réunir ces résidents vivant en bord de lac pour un moment d'échanges et de réseautage autour d'intérêts communs. Plusieurs présentations et conférences y sont également offertes.

Cadre de financement des lacs

Pour soutenir ses associations de lacs, le COBARIC met à leur disposition un programme de financement annuel, soit le Cadre de financement des lacs. Par ce programme, il les encourage ainsi à développer des projets pour répondre aux enjeux du Plan directeur de l'eau et à améliorer la qualité de leur plan d'eau. Le comité, composé de 3 membres du conseil d'administration du COBARIC, se réunit après la fin de dépôt des projets pour sélectionner le ou les projets admissibles.

En 2023-2024, l'Association des propriétaires riverains du lac McKenzie a ainsi reçu un financement de 5 000 $ pour la réalisation d'une caractérisation environnementale de leur lac. Ce rapport permet ainsi de mettre à jour les connaissances en lien avec le lac pour mieux planifier les besoins et les interventions futures.

6 mars 2024 / rencontre virtuelle

Présentation sur les plantes aquatiques

par David O'Connor, chargé de projets Espèces exotiques envahissantes au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

22 participants de 8 associations de lacs

REPRÉSENTATION

LETTRES D'APPUI

projets **13** **12** organismes

- Verdissement collectif Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (phase 2)
  Collectif Canopée, appui et contribution, 2 juin 2023
- La biodiversité et la qualité de l'eau du lac Abénaquis en contrôlant la progression du myriophylle à épis
  Association des riverains du lac Abénaquis, 23 octobre 2023
- Cohabiter avec les plantes aquatiques indigènes du Québec : un guide et une formation pour les usagers des lacs
  Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL), 24 octobre 2023
- Révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA)
  MRC Beauce-Centre, 2 novembre 2023
- Suivi et contrôle du nerprun bourdaine dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière
  Organisme de bassins versants de la zone du Chêne, 15 novembre 2023
- Espace de mobilité des cours d'eau
  Fondation Rivières, 20 novembre 2023
- Réflexion sur la protection et la mise en valeur du secteur des lacs des Araignées et des Joncs
  MRC du Granit, 27 novembre 2023
- Concertation régionale sur la connectivité écologique en Chaudière-Appalaches
  Capitale Nature, 28 novembre 2023
- Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir – Phase III
  Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau, 28 novembre 2023
- Formation et mobilisation des municipalités et des usagers de l'eau à la gestion des eaux pluviales
  Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, 28 novembre 2023
- Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage – phase 2
  Bureau d'écologie appliquée, appui moral, 5 décembre 2023
- Géofluence
  Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, 14 février 2024
- Récoltons le futur : accompagnement pour l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole
  Abrinord, organisme de bassin versant de la rivière du Nord, 25 mars 2024

CONSULTATIONS THÉMATIQUES ET ATELIERS DE TRAVAIL

Chaque année, le COBARIC est consulté par les acteurs du territoire sur différents sujets où il apporte ses connaissances et son expérience en lien avec la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la rivière Chaudière.

Parmi les ateliers qui se sont démarqués cette année, le COBARIC a pu tester Silva, un outil qui permet la production d'un indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR) proxy à partir des données LiDAR. Ainsi, au lieu de parcourir toutes les bandes riveraines à pied pour collecter des informations, il s'agit d'analyser les données disponibles sur une grandeur déterminée. S'il y a présence uniquement d'arbres, la bande riveraine est de bonne qualité. Si, au contraire, il y a des infrastructures humaines ou du gazon, la qualité est moindre. Cela donne une bonne idée de l'IQBR sans avoir à se déplacer!

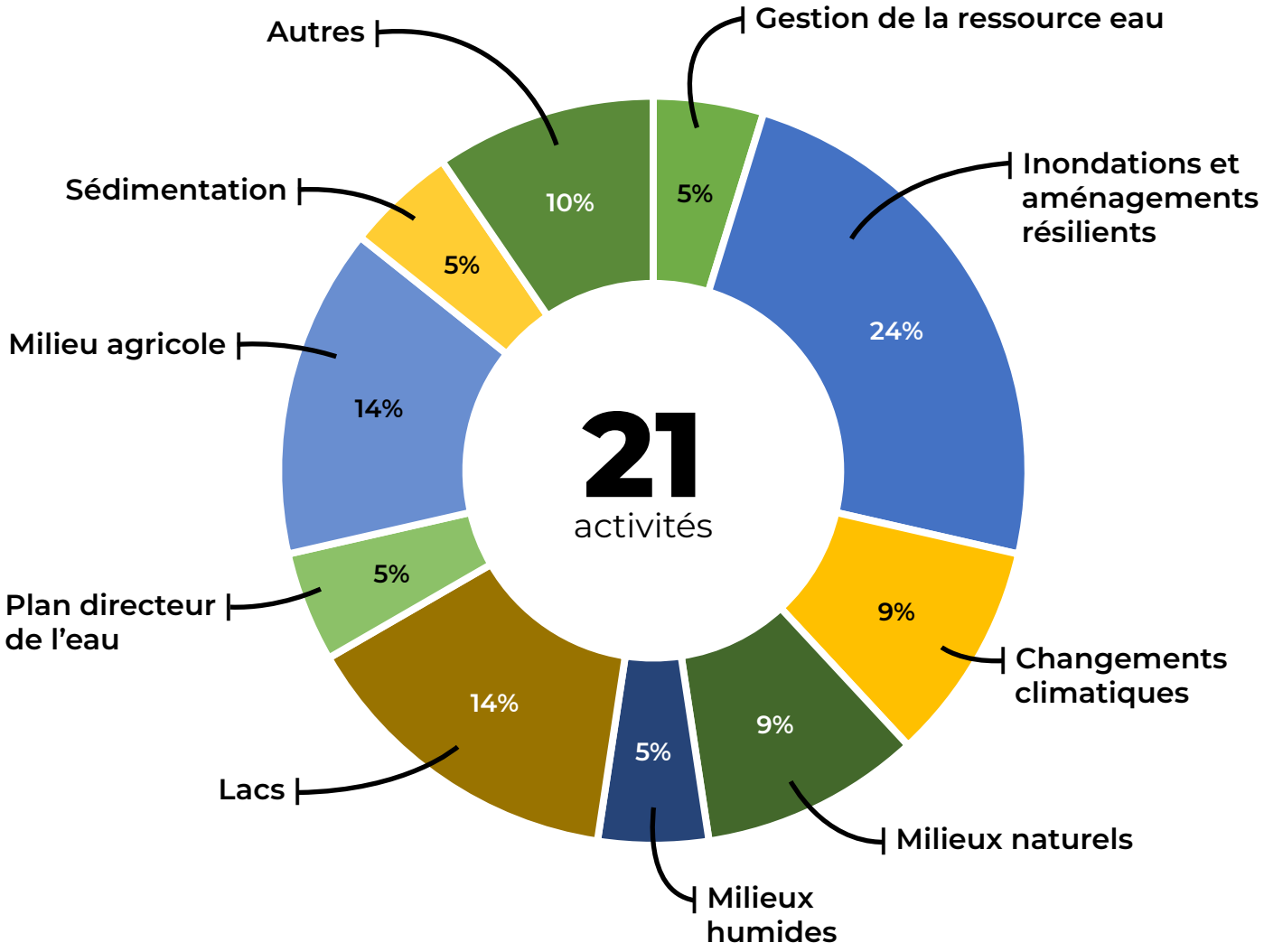

CONSEILS ET TABLES DE CONCERTATION

Chaque année, le COBARIC siège à des conseils d'administration et tables de concertation afin que la ressource *eau* soit considérée dans les discussions et les décisions. Il représente parfois l'ensemble des OBV de la Chaudière-Appalaches auprès de ces instances.

- Comité vigilance de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud
- Comité municipal technique du Bureau de projets de la rivière Chaudière
- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire Chaudière-Appalaches
- Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes de la Chaudière-Appalaches

FORMATIONS

Chaque année, l'équipe du COBARIC met à jour ses connaissances ou en acquière de nouvelles, toujours dans le but d'offrir aux acteurs les meilleurs services possibles.

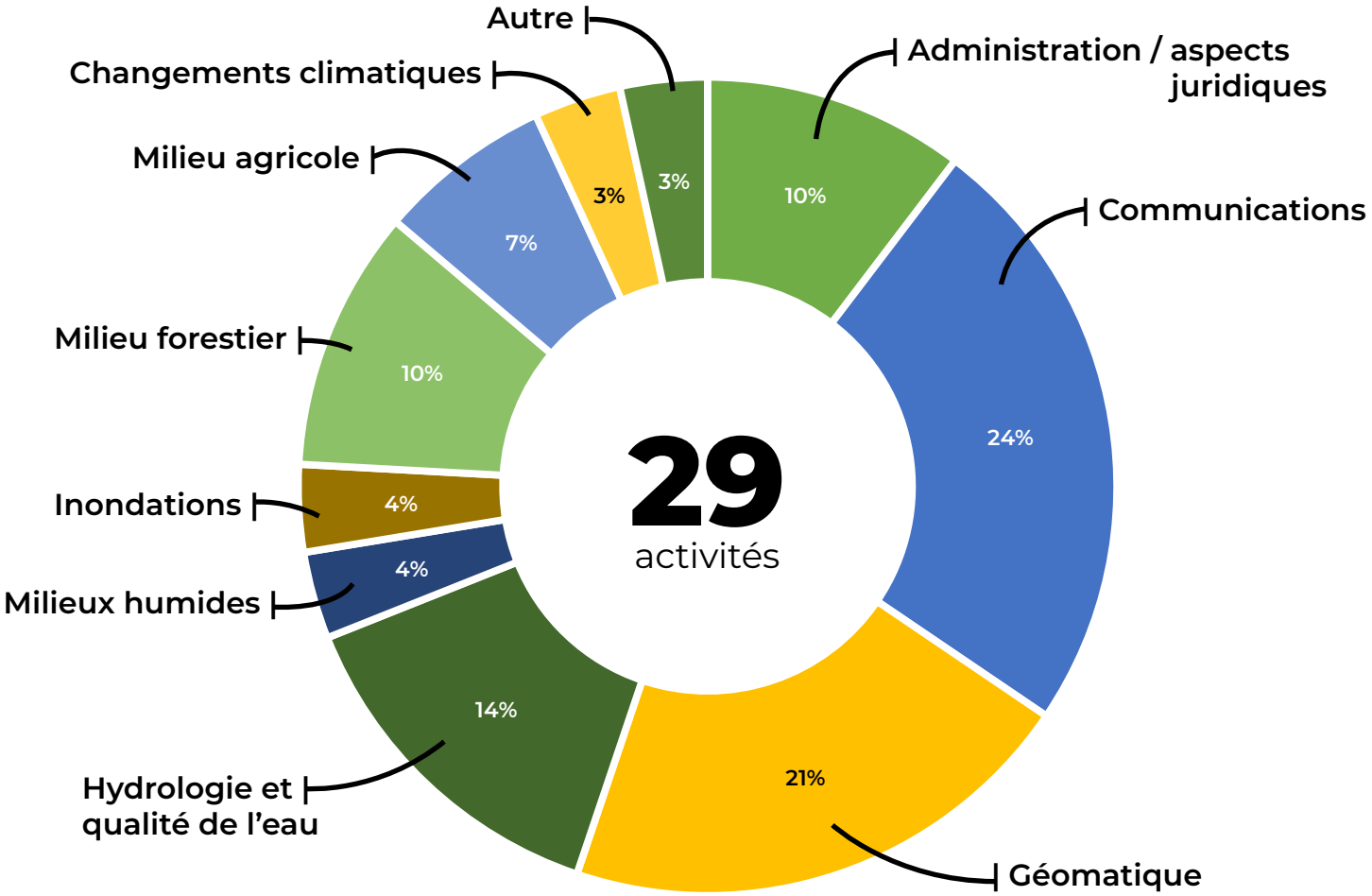

COMMUNICATIONS

portrait de notre présence dans les médias et sur le web

2
Nouvelles plateformes sociales en 2023 : LinkedIn et TikTok

5
Communiqués de presse

6
Entrevues pour la radio, la télé et les journaux

+484 Nouveaux abonnés à nos médias sociaux

17 700 Visites du site web de l'organisme

48 000 Personnes rejointes sur les médias sociaux

Facebook : 14 100 | LinkedIn : 4 450 | TikTok : 29 450

RÉALISATIONS

36 PROJETS

22 MANDATS

12 DEMANDES DE FINANCEMENT

problématique prioritaire

DÉGRADATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

La dégradation hydromorphologique d'un cours d'eau comprend l'altération de ses fonctions hydrologiques (mouvement de l'eau) et morphologiques (mouvement des sédiments). Cette problématique touche la rivière Chaudière et ses tributaires. Elle est associée à l'érosion et au transport sédimentaire.

Projets associés à cette problématique

- Études dans le cadre du Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques
- Restauration du cours d'eau du Club de golf Sainte-Marie
- Gestion environnementale du fossé de la route Bélonie dans la municipalité d'Adstock
- Mobilisation des usagers de la forêt publique pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic - phase 2

Des études en prévision de restauration de milieux hydriques

Étude dans le cadre du Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet d'études dans le cadre du Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques (PRCMHH). Ces études ont été réalisées par des firmes externes, avec l'aide du COBARIC. Chacune d'elles était accompagnée de plans de concepts, présentant ainsi une idée générale des aménagements proposés pour rectifier les problématiques constatées. Une fois l'étude reçue, selon la situation, le COBARIC a planifié ou planifiera une rencontre avec les partenaires et les différents acteurs pour présenter les conclusions, valider les plans de concepts et explorer les possibilités de financement.

Étude du ruisseau de la ferme Roger

Lieu | Saint-Patrice-de-Beaurivage **Temps |** 2023-2024 **Valeur |** 20 000 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, MRC de Lotbinière

Après l'achat d'une terre, les propriétaires ont constaté que le cours d'eau présent était envasé et ne drainait plus les terres. Une démarche a donc été entamée en 2022 avec les propriétaires voisins pour confirmer leur intérêt à restaurer ce cours d'eau. Au vu de leurs réponses, un projet a été déposé par le COBARIC au Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques (PRCMHH) pour la réalisation d'une étude. Il est question de restaurer/aménager un tronçon d'environ 1 750 m. L'étude et les plans de concepts ont été reçu à l'automne 2023.

Étude de la rivière des Plante

Lieu | Beauceville **Temps |** 2023-2024 **Valeur |** 20 000 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, MRC Beauce-Centre

Le COBARIC a été avisé que des citoyens constataient un problème d'érosion aggravé, si bien qu'il y avait un risque que le cours d'eau change de tracé. Ce nouveau tracé pourrait traverser des terres agricoles. Une demande a donc été faite au PRCMHH qui a été acceptée pour entendre les solutions possibles quant à la sécurisation d'un tracé. Une étude avec plans de concepts a donc été réalisée par la firme Rivières. Le tout a été reçu à l'automne 2023. Le COBARIC explore présentement des possibilités de partenariats et de financement pour la réalisation des aménagements proposés.

Étude sur la restauration du ruisseau du Marais

Lieu | Sainte-Marie **Temps |** Juillet 2023 à juillet 2024 **Valeur |** 20 000 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, MRC de La Nouvelle-Beauce, Domaine Taschereau

Le ruisseau du Marais est un affluent du Grand Marais Denis-Sylvain au sein du Domaine Taschereau – Parc nature à Sainte-Marie. Ce tronçon a été rectifié par le passé, ayant depuis des répercussions négatives. Des interventions de curage ont lieu régulièrement pour retirer les accumulations de sédiments dans le ruisseau, détruisant chaque fois l'habitat du poisson et une partie de la végétation en rive, nuisant donc à la continuité écologique de la zone. Une étude a donc été réalisée afin d'évaluer la faisabilité de différentes formes de restauration du ruisseau du Marais ainsi que les gains écologiques associés à cette restauration, notamment pour l'habitat piscicole. L'étude avec plans de concepts a été complétée et sera présentée au gestionnaire en 2024.

Étude sur la restauration de la rivière Fourchette

Lieu | Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Sylvestre **Temps |** Juillet 2023 à juillet 2024 **Valeur |** 20 000 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, MRC de Lotbinière

Le COBARIC a été contacté par un producteur agricole désireux de revoir des truites dans son cours d'eau, comme dans sa jeunesse. Des discussions ont eu lieu pour déterminer que le mieux serait de travailler sur environ 1 kilomètre du cours d'eau, situé en partie en milieu agricole et en partie en milieu forestier afin de déterminer les meilleurs aménagements à réaliser pour restaurer les habitats en rive et dans le littoral. D'ailleurs, à l'été 2023, une pêche électrique pour récolter des données piscicoles a été réalisée par le COBARIC. Les voisins ont été contactés pour valider leur intérêt à un tel projet. Puis, celui-ci a été déposé au PRCMHH pour une étude avec plans de conceptd, qui a été reçue en mars 2024.

Restauration du cours d'eau du Club de golf Sainte-Marie

Lieu | Sainte-Marie **Temps |** Mars 2023 à janvier 2025 **Valeur |** 185 669,28 $
Partenaires | Club de golf Sainte-Marie, MRC de La Nouvelle-Beauce, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Le Golf Sainte-Marie souhaitait mettre en valeur un cours d'eau au tracé anthropique. Ainsi, il a été suggéré par le COBARIC de créer un nouveau tracé qui permettra au cours d'eau de retrouver une bande riveraine de qualité et un espace de liberté, le tout sans nuire aux activités du golf. Le projet a donc été déposé au Programme de soutien régionaux aux enjeux de l'eau, où il a été accepté. Les plans du nouveau tracé ainsi que la récolte des données nécessaires préalablement ont été réalisé par le RAPPEL, qu'il remettra au COBARIC au printemps 2024.

Des aménagements pour diminuer les problèmes de sédimentation

Gestion environnementale du fossé de la route Bélonie dans la municipalité d'Adstock

Lieu | Adstock, MRC des Appalaches **Temps |** Mai 2023 à juin 2024 **Valeur |** 7 146 $
Partenaires | MRC des Appalaches, Association des riverains du lac Jolicoeur

Un diagnostic environnemental réalisé en 2022 a soulevé le problème du fossé de la route Bélonie qui apporte des sédiments au cours d'eau Perreault-Tardif et au lac Jolicoeur. Un projet d'aménagements pour diminuer l'apport de sédiments a été soumis au Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la MRC des Appalaches et accepté.

Réalisations

En 2023-2024, 15 seuils et 2 bassins de sédimentation ont été aménagés sur un total de 850 mètres linéaires. D'autres aménagements seront réalisés au printemps 2024, toujours afin de remplir le même objectif.

Des outils pour mieux comprendre le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

Mobilisation des usagers de la forêt publique pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic – phase 2

Lieu | MRC du Granit **Temps** | Janvier à août 2023 **Valeur** | 8 325,35 $

Partenaires | Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Estrie, MRC du Haut-Saint-François, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

En 2020, des démarches avec la municipalité de Piopolis avaient été entamées concernant la sédimentation issue de la voirie forestière dans le lac Mégantic. L'objectif était alors de sensibiliser les propriétaires forestiers quant aux impacts de la sédimentation sur la qualité de l'eau et des habitats fauniques. Toutefois, le projet a évolué, cherchant alors à outiller davantage les représentants siégeant à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de l'Estrie. Cette table réunit des personnes qui ne connaissent pas nécessairement le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF), mais également son applicabilité quant aux milieux humides et riverains. Les outils développés les aideront donc à prendre des décisions plus éclairées lorsqu'elles seront consultées.

Réalisation

En 2023-2024, le COBARIC a terminé la réalisation de 2 capsules vidéo sur les bonnes pratiques en milieu forestier, incluant les articles du RADF, mais ce qu'il est possible de faire au-delà de ce règlement. L'une des vidéos concerne les opérations forestières alors que l'autre s'attarde à la voirie forestière. Une foire aux questions issue de ces vidéos a également été fournie afin de diversifier les formats où l'information est accessible. En aucun cas ces outils ne remplacement le RADF, mais ils permettent d'en avoir une meilleure compréhension.

problématique prioritaire

DÉGRADATION DES MILIEUX HUMIDES, HYDRIQUES ET RIVERAINS

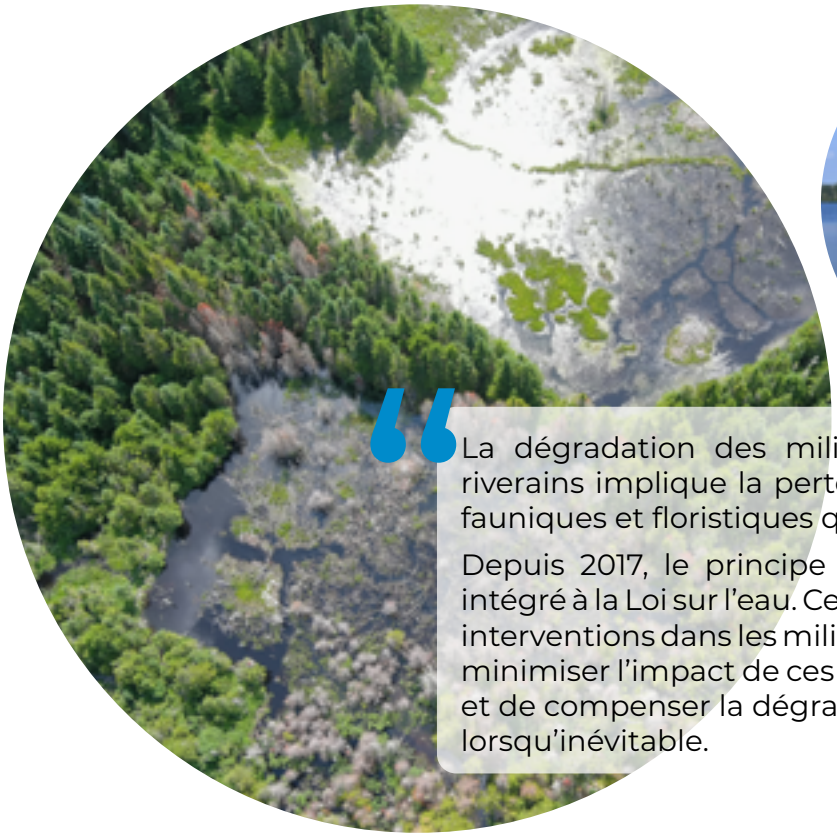

La dégradation des milieux humides, hydriques et riverains implique la perte ou l'altération des habitats fauniques et floristiques qui leur sont associés.

Depuis 2017, le principe d'aucune perte nette a été intégré à la Loi sur l'eau. Ce principe implique d'éviter les interventions dans les milieux humides et hydriques, de minimiser l'impact de ces interventions, le cas échéant, et de compenser la dégradation ou la perte de milieux lorsqu'inévitable.

Projets associés à cette problématique

- Réseau-rivières
- Stations en partenariat
- Indice de surveillance volontaire benthique
- Portrait de la qualité de l'eau sur le territoire de la MRC du Granit
- Entente avec Collectif Canopée
- Production d'une étude hydrologique
- Étude des traverses dans le secteur de la zec Jaro et de l'unité d'aménagement 051-51
- Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant

Suivre la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Chaudière

Réseau-rivières

Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Réseau-Rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec. Chaque mois, entre avril et novembre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières choisies afin d'en suivre la qualité biologique et physicochimique (IQBP 6). En 2023-2024, le COBARIC a fait le suivi sur 6 stations permanentes situées sur 5 rivières.

- Rivière Chaudière, Notre-Dame-des-Pins
- Rivière Chaudière, Scott
- Bras Saint-Victor, Beauceville
- Bras d'Henri, Saint-Gilles
- Rivière Noire, Saint-Gilles
- Rivière Beaurivage, Lévis (St-Étienne-de-Lauzon)

Stations en partenariat

Les stations en partenariat permettent d'effectuer un suivi de la qualité de l'eau de cours d'eau de façon ponctuelle sur le territoire. Chaque mois, entre mai et octobre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières sélectionnées afin d'en suivre la qualité biologique et physico-chimique (IQBP 6). En 2023-2024, le COBARIC a fait le suivi sur 3 stations de rivières.

- Rivière des îles Brûlées
- Rivière Fourchette
- Rivière Savoie

Indice de surveillance volontaire benthique

Partenaires | Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau, MRC de Lotbinière, MRC du Granit, MRC de La Nouvelle-Beauce, Ville de Lévis, RAPPEL

Depuis 2017, le COBARIC prend part au projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir », mis sur pied par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). Les objectifs de ce projet sont d'étudier l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. La santé des cours d'eau est évaluée selon la diversité et la quantité des macroinvertébrés dans la rivière. L'indice Survol benthos est produit et permet de quantifier de façon biologique l'état de nos rivières.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a procédé à la récolte et l'analyse de 7 rivières, de même qu'à l'identification de 6 autres stations pour 3 autres OBV (COVABAR, OBVAJ, OBVD).

- Rivière Chaudière, Frontenac
- Rivière du Loup, Saint-Théophile
- Rivière Samson, Saint-Gédéon-de-Beauce
- Rivière Filkars, Saint-Patrice-de-Beaurivage (à nos frais)
- Rivière des îles Brûlées, Saint-Bernard
- Rivière du Bras d'Henri, Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Ruisseau Cantin, Ville de Lévis

Finalement, le COBARIC a procédé au suivi de 10 stations benthos sur la rivière Chaudière afin de suivre la qualité de l'eau 10 ans après l'accident ferroviaire survenu en 2013 à Lac-Mégantic pour le MELCCFP.

Connaître la qualité de l'eau en milieu agricole

Portrait de la qualité de l'eau sur le territoire de la MRC du Granit

Lieu | MRC du Granit **Temps** | 2023 **Valeur** | 563,68 $
Partenaires | RAPPEL, MRC du Granit

Dans le cadre de ce projet, le COBARIC a transmis des données disponibles au RAPPEL, mandaté par la MRC du Granit pour réaliser un portrait de la qualité de l'eau en milieu agricole. La MRC pourra ensuite planifier les actions prioritaires à réaliser pour protéger la qualité de l'eau à long terme.

Un partenariat prometteur pour planter des arbres

Entente avec Collectif Canopée

Lieu | Bassin versant de la rivière Chaudière **Temps** | Depuis 2023 **Valeur** | 545 $
Partenaires | Collectif Canopée

Nouveau partenaire dans le milieu, Collectif Canopée a été créé par plusieurs organismes afin de renforcer leurs capacités à créer des projets de plantations d'arbres. Son objectif : 10 000 arbres plantés chaque année dans les milieux urbains et semi-urbains. Le COBARIC a donc suivi une formation quant à la plantation d'arbres et entamés des démarches auprès de ses acteurs pour trouver des milieux propices à la plantation d'arbres.

Valider l'impact du parc éolien sur un cours d'eau à salamandre pourpre

Production d'une étude hydrologique

Lieu | Saint-Robert-Bellarmin **Temps** | D2023-2024 **Valeur** | 4 061 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À la suite du projet d'analyse et concertation pluridisciplinaire lié aux enjeux d'un cours d'eau à salamandre pourpre en Estrie, le COBARIC a été mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour produire une étude hydrologique permettant de valider et quantifier l'hypothèse de l'augmentation des débits de pointe. En bref, il s'agit d'évaluer l'influence du parc éolien sur les débits de pointe convergent vers le cours d'eau concerné.

Caractérisation massive de ponceaux pour savoir lesquels posent problème

Étude des traverses dans le secteur de la zec Jaro et de l'unité d'aménagement 051-51

Lieu | Zec Jaro, UA 051-51 **Temps** | Avril 2023 à juin 2024 **Valeur** | 83 613,75 $
Partenaires | Fondation de la faune du Québec/ministère du Transport et de la Mobilité durable, zec Jaro, Fédération québécoise des clubs quads, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Sur la zec Jaro comme dans l'unité d'aménagement 051-51, plusieurs usagers se déplacent avec des véhicules hors route. Or, malgré un vaste réseau de chemins forestiers, ces derniers traversent des cours d'eau, parfois sans pont ou autre ouvrage de traverse. Plusieurs conséquences ont déjà été observées : colmatages de frayères, destructions d'habitats fauniques, milieu humide saccagé, sédimentation, etc. Le projet a donc été déposé et accepté au Programme d'aide financière aux véhicules hors route, volet II – protection de la faune et des habitats fauniques, administré par la Fondation de la faune du Québec. L'objectif était d'obtenir un portrait complet et détaillé des problématiques fauniques, de prioriser des secteurs d'intervention et de soumettre une planification réaliste à court, moyen et long terme, et ce, en concertation avec tous les acteurs.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a caractérisé plus de 500 ponceaux, permettant ainsi de faire un portrait de la situation et de prioriser des secteurs d'intervention. Après quoi, le COBARIC a participé à la production de plans et devis pour le remplacement de 15 ponceaux au printemps 2024, en collaboration avec la zec Jaro.

En complément à ce projet, le COBARIC a réalisé une pêche électrique à l'été 2023 pour récolter des données piscicoles, notamment afin de spécifier l'impact de l'état des traverses de cours d'eau caractérisés sur la libre-circulation du poisson, financé par la Fondation Héritage faune de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec.

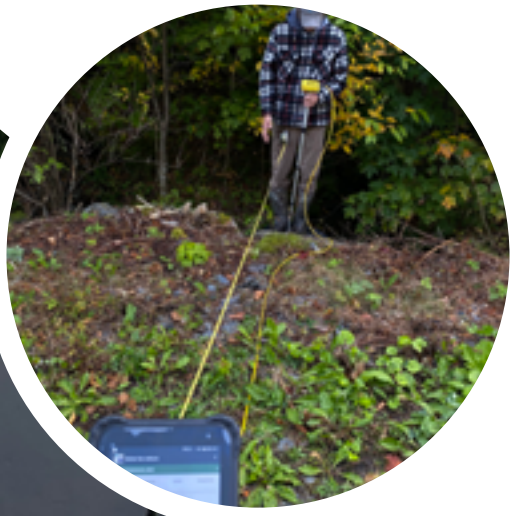

Réduire la sédimentation pour conserver les habitats

Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant

Lieu | Bassin versant du lac Mégantic **Temps** | Septembre 2020 à décembre 2025 **Valeur** | 404 199 $
Partenaires | Environnement et Changements climatiques Canada

Le but du projet est de restaurer l'habitat du poisson, d'améliorer la qualité de l'environnement et de conserver les milieux de qualité présents et futurs dans le lac Mégantic et son bassin versant. Ce projet s'articule autour de 3 principaux axes, soit (1) la restauration des processus naturels ou la réalisation d'aménagements (seuils, frayères, déflecteurs, etc.) permettant de créer des habitats de qualité pour le poisson, (2) la réalisation d'aménagements permettant une meilleure gestion des eaux de pluie et (3) la sensibilisation des acteurs du bassin versant du lac Mégantic (citoyens, municipalités, producteurs forestiers, producteurs agricoles) aux pratiques visant une meilleure qualité de l'eau du lac Mégantic et de ses habitats.

Réalisations

Marston

En 2022-2023, plusieurs seuils et trappes à sédiment avaient été aménagés à Marston afin de réduire la vitesse de l'eau et permettre le dépôt des sédiments avant qu'ils atteignent le cours d'eau. Une vidéo a été réalisé sur ces travaux pour permettre aux différents partenaires ainsi qu'au public de mieux comprendre la nature et l'utilité de ces aménagements. Elle a été diffusée en juin 2023.

Quartier Laval-Nord, Nantes

En mai, le quartier Laval-Nord a été caractérisé pour trouver les sources potentielles d'apports sédimentaires. Un ingénieur du RAPPEL est venu prendre connaissance des lieux et des caractéristiques du site pour proposer des aménagements de gestion durable des eaux de pluie, le tout en s'adaptant au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). Au 31 mars, le COBARIC attendait l'étude de concepts, incluant des plans de concepts.

Station touristique de la Baie des sables, Lac-Mégantic

Connaissant l'existence d'un milieu humide entre le quartier Laval-Nord et la Station touristique de la Baie-des-sables, le COBARIC a caractérisé ce milieu afin d'en connaître l'ampleur. Cela permettra de mieux planifier les travaux, autant à la station touristique qu'au quarter Laval-Nord.

Domaine des Appalaches

Les propriétaires ont été rencontrés pour confirmer la faisabilité et l'emplacement des travaux, soit principalement des seuils et trappes à sédiments pour ralentir le débit de l'eau dans les fossés et l'apport sédimentaire également. La neige a empêché la réalisation des travaux, reportés à l'été 2024.

Rivières Arnold et Clinton

Il y a eu la caractérisation des débits solides au printemps 2023 et l'arpentage à l'automne 2023. Les données récoltées permettront une modélisation de ces rivières pour ensuite évaluer les meilleures solutions afin de leur redonner un caractère naturel. Au 31 mars 2024, le COBARIC était en attente des résultats de cette modélisation.

problématique prioritaire

INONDATION DE ZONES AVEC ENJEUX ET DÉBITS DE POINTE ASSOCIÉS

> La rivière Chaudière est connue pour ses débordements récurrents et importants. Dans le bassin versant, plusieurs cours d'eau de plus petite envergure sont aussi sujets aux inondations, notamment les rivières Beaurivage, des Fermes, Calway, Bras Saint-Victor et Famine.

Projets associés à cette problématique

- Système de surveillance de la rivière Chaudière
- Les effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience en contexte de changements climatiques
- Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations

Système de surveillance de la rivière Chaudière

Lieu | Bassin versant de la rivière Chaudière **Temps |** Depuis 2009 **Valeur |** 128 790 $
Partenaires | Ministère de la Sécurité publique, municipalités propriétaires et COBARIC

En 2009, le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) a été élaboré pour suivre les crues et faciliter le partage d'informations entre les municipalités riveraines de la rivière Chaudière. Sous forme de portail Internet, il donne accès à des données et des images en temps réel pour surveiller le comportement de cette rivière dans des secteurs vulnérables aux inondations. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter les inondations, le système d'alerte en place permet de diminuer l'importance des pertes matérielles et les risques d'atteinte physique des personnes.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a procédé à une importante mise à jour sur SSRC, et ce, à la demande des municipalités propriétaires. Ainsi, le système est passé de 16 à 21 stations pour un meilleur portrait du territoire. Par ailleurs, certaines fonctionnalités ont été ajoutés au site web : une carte interactive pour illustrer chacun des tronçons couverts par une station, une procédure d'abonnement simplifiée par courriel ou par texto, une foire aux questions et des documents de vulgarisation sur le phénomène des inondations, un formulaire permettant de poser des questions ou laisser des commentaires, etc.

Système de surveillance de la rivière Chaudière

En parallèle à cette mise à jour, le COBARIC a assuré le fonctionnement habituel du SSRC en préparation des prochaines crues, dont la rencontre annuelle avec les pilotes des stations, la formation des nouveaux pilotes, etc.

Mieux comprendre les impacts des inondations sur les femmes

Les effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques

Lieu | Communautés touchées en 2019 **Temps |** Automne 2022 à hiver 2025 **Valeur |** 94 000 $
Partenaires | Université du Québec à Rimouski, Université du Québec à Montréal, Réseau Inondation Inter-Sectoriel du Québec, Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

Le COBARIC est partenaire de ce projet chapeauté par la chercheure Lily Lessard de l'Université du Québec à Rimouski et la co-chercheure Johanne Saint-Charles de l'Université du Québec à Montréal. En somme, le projet étudie le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques, mais en prenant en compte le genre des individus, soit les femmes. L'objectif est de mieux comprendre leur réalité pour identifier des solutions qui les aideront dans leur rétablissement.

Réalisations

Le COBARIC a participé aux rencontres du comité de suivi du projet, ainsi qu'à la validation du protocole, soit les critères permettant de déterminer quels documents seront utiles et utilisés dans le cadre du projet. De plus, l'équipe a validé la pertinence des documents soumis par les chercheures, évaluant ainsi leur respect des critères déjà établis.

Évaluer l'efficacité des outils développés en lien avec les inondations

Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations

Lieu | Bassin versant de la rivière Chaudière Temps | Février 2023 à mars 2025 Valeur | 75 000 $
Partenaires | Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université du Québec à Rimouski

Le COBARIC participe au projet Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations, des chercheures Johannes Saint-Charles à l'Université du Québec à Montréal et Lily Lessard à l'Université du Québec à Rimouski. Il s'agit d'évaluer la portée, l'efficacité et les retombées des outils de transfert et de mobilisation des connaissances en lien avec les inondations, et ce, sur les citoyens du territoire qui sont touchés de plus ou moins loin par ce phénomène.

Réalisations

Le COBARIC a participé aux premières rencontres du projet afin d'évaluer les besoins en données à collecter par rapport à l'utilisation des outils et à l'efficacité des communications autour de ceux-ci, et continuera d'y participer en 2024-2025.

problématique prioritaire

INTRODUCTION ET PROPAGATION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être dangereuses pour la santé humaine et détériorer l'habitat de plusieurs espèces végétales et animales indigènes. Plusieurs plantes exotiques envahissantes se sont installées dans le bassin versant de la rivière Chaudière, comme le myriophylle à épis, le nerprun bourdaine, la renouée du Japon ou encore la berce du Caucase. Ces espèces, lorsqu'elles se propagent en bordure de cours d'eau, menacent la stabilité des berges, et augmentent entre autres les risques d'érosion et de sédimentation.

Projets associés à cette problématique

- Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches
- Lutte contre la renouée du Japon dans le parc Taschereau

Lutte contre la berce du Caucase

Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, projet régional avec les 9 organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

Lieu | Bassin versant de la rivière Chaudière Temps | Avril 2022 à mars 2025 Valeur | 20 000 $*
Partenaires | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, MRC de la Chaudière-Appalaches (10), ministère des Transports et de la Mobilité durable, ministère des Ressournes naturelles et des Forêts, Hydro-Québec, Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches

L'année 2023-2024 marquait la 7e année de lutte contre la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, mais la 2e année de ce projet (phase 2). Le COBARIC a donc poursuivi la lutte sur son territoire en plus de prêter main-forte à d'autres OBV lors de leurs interventions sur le terrain. L'objectif reste toujours de contrôler les sites infestés et de réduire l'ampleur de la présence de cette espèce exotique envahissante dangereuse pour la santé publique.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a arraché plus de 60 000 plants sur son territoire, en plus de faire le suivi des sites déjà connus et de tout nouveau site porté à son attention grâce aux signalements faits par le grand public. Il a également aidé les autres OBV lors de l'arrachage de plants ou de la coupe d'ombelles, selon le moment choisi pour la lutte.

Dans le cadre du projet régional, la mise à jour de la base de données permettant de faire le suivi a été assurée également par le COBARIC, comme les communications des OBV, qu'il s'agisse des communiqués de presse ou des publications sur les réseaux sociaux.

** Valeur de 8 000 $ pour le volet local (COBARIC) et de 12 000 $ pour le volet régional par le COBARIC.*

Compétition végétale contre la renouée du Japon

Lutte contre la renouée du Japon dans le parc nature du Domaine Taschereau

Lieu | Domaine Taschereau, Sainte-Marie Temps | 2020-2025 Valeur | 28 571 $
Partenaires | Fondation de la faune du Québec

Pour protéger la biodiversité unique du Domaine Taschereau – Parc nature à Sainte-Marie, un projet-pilote de compétition végétale a été réalisé en 2020 et 2021. L'objectif était d'arracher la renouée du Japon présente dans le parc et de planter certaines espèces indigènes qui viendraient remplacer la renouée du Japon. Des aménagements végétaux ont également été réalisés afin de stabiliser les berges où la renouée avait été arrachée.

Réalisations

En 2023-2024, le projet en était à sa 2e année de suivi. L'équipe a donc vérifié la présence de renouée du Japon ainsi que la reprise végétale des autres espèces plantées.

autres problématiques

QUALITÉ DE L'EAU / ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

> Parce que l'avenir de nos cours d'eau passe par l'éducation et la sensibilisation auprès des jeunes comme de la population en général

Projets associés à cette problématique

- Mon eau, mon puits, ma santé
- Mois de l'eau
- Distribution d'arbres en milieu scolaire
- Formation sur le poisson pour les jeunes pêcheurs
- Kiosques itinérents / Exposition agricole de Saint-Isidore
- 6e Forum régional sur la qualité de l'eau en Chaudière-Appalaches
- Programme Action Jeunesse en Environnement / Programme Environnement Jeunesse Lévis

Aider les propriétaires de puits à connaître la qualité de leur eau

Mon eau, mon puits, ma santé

Lieu | Courcelles-Saint-Évariste, Saint-Sylvestre, Tring-Jonction Temps | 2023-2026 Valeur | 9 260 $
Partenaires | Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (CIRUSSS) de l'Université du Québec à Rimouski, Centre de recherche (SASSS) du Centre intégré de santé et service-sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, Directions de santé publique des CISSS de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et de l'Estrie, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Institut national de santé publique du Québec, municipalités et organismes de bassins versants participants

Après un projet-pilote prometteur en 2020, Mon eau, mon puits, ma santé est maintenant à sa phase de mise à l'échelle. Sur une vingtaine de municipalités, le COBARIC a appuyé 3 municipalités en prévision d'une campagne d'échantillonnages au printemps 2024. L'objectif reste de sensibiliser les propriétaires de puits privés à l'importance de faire analyser l'eau de leur puits et à l'entretenir afin d'assurer un approvisionnement en eau potable à leur famille, parce qu'une eau de qualité est essentielle pour la santé. Le projet permet donc d'informer ces propriétaires, mais également de faciliter le passage à l'action grâce à des outils simples et accessibles pour prendre des décisions éclairées.

Réalisations

Le COBARIC a rencontré les 3 municipalités intéressées par le projet afin de préparer la logistique et les communications pour assurer le succès du projet. Les ambassadeurs du projet, soit des citoyens engagés à faire analyser l'eau de leur puits, ont été formés sur le fonctionnement et l'entretien des puits, ainsi que les détails du projet. La campagne de communication et d'échantillonnage aura lieu au printemps 2024.

Mois de l'eau

Lieu | Bassin versant de la rivière Chaudière Temps | 2023 Valeur | 4 430 $
Partenaires | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

Coordonné par le ROBVQ, le mouvement collectif « Juin, Mois de l'eau » a mis les milieux humides comme thème central de la campagne 2023. Le COBARIC a participé en produisant plusieurs publications sur Facebook et sur TikTok sur la thématique.

Au total, plus de 4 000 personnes ont été sensibilisées grâce à ces publications.

Des arbres pour expliquer une eau de qualité

Distribution d'arbres en milieu scolaire

Lieu | Saint-Georges, Sainte-Marie **Temps |** Depuis 2021 **Valeur |** 2 572 $
Partenaires | Association des propriétaires de boisés de la Beauce, Association régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, Association forestière des deux rives, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Équijustice

Depuis 2021, le COBARIC distribue des arbres dans les écoles volontaires de son territoire. Chaque arbre est accompagné d'un dépliant contenant toutes les informations utiles sur l'espèce, mais également sur ses bénéfices pour l'environnement, dont la qualité de l'eau, ainsi que des consignes pour le planter et s'assurer qu'il grandisse et puisse remplir son rôle.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC et ses partenaires ont distribué plus de 2 000 arbres dans 4 écoles situées à Sainte-Marie et à Saint-Georges. Certains ont même pu profiter d'une présentation, donnée par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, et poser toutes leurs questions à un spécialiste des arbres.

Fête de la pêche 2023

Formation sur le poisson pour les jeunes pêcheurs

Lieu | Saint-Agapit, Saint-Gilles, Saint-Joseph-de-Beauce **Temps |** Depuis 2021 **Valeur |** 2 543 $
Partenaires | Municipalités participantes

Au début juin, le COBARIC appuie les municipalités organisant des activités de Fête de la pêche. L'organisme forme ainsi les nouveaux pêcheurs sur le poisson, l'environnement, la réglementation ainsi que les règles de sécurité de base. Ils repartent ainsi avec un permis de pêche valide jusqu'à leurs 18 ans et une meilleure compréhension de leur rôle pour protéger l'environnement et pratiquer cette activité pour plusieurs années encore.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC était présent à Saint-Agapit, à Saint-Gilles et à Saint-Joseph-de-Beauce, offrant une formation à plus de 100 nouveaux pêcheurs. Au total, plus de 250 personnes ont été rencontrées pour parler autant du poisson que de la qualité de l'eau. Plusieurs chanceux ont même réussi à attraper quelques prises!

Parlons eau, des kiosques pour aller à la rencontre des citoyens!

Kiosques itinérants / Exposition agricole de Saint-Isidore

Lieu | Ensemble du territoire **Temps** | Juillet à août 2023 **Valeur** | 5 150 $
Partenaires | Saint-Patrice-de-Beaurivage, Scott, Saint-Georges, Lac-Poulin, Innergex

Lors de la période estivale, le COBARIC est parti à la rencontre des citoyens sur le bassin versant de la rivière Chaudière. En tenant un kiosque avec quelques maquettes pour expliquer le principe de bassin versant et l'importance des bandes riveraines sur la qualité de l'eau, la discussion a été ouverte avec les citoyens pour parler des enjeux qui les touchent et les inquiètent quant à l'eau. Parcours canotables, espèces exotiques envahissantes, lieux de baignade, qualité de l'eau, le COBARIC a pu entendre ce qu'ils avaient à dire et leur fournir des informations pratiques.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a tenu 4 kiosques au cours de l'été dans les municipalités de Lac-Poulin, Saint-Georges, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Scott, en plus d'avoir un kiosque à l'Exposition agricole de Saint-Isidore en juillet. Au total, l'équipe a rencontré plus de 770 personnes, permettant de confirmer l'intérêt des gens pour l'eau et ses différents usages.

Outiller les acteurs quant à la qualité de l'eau

6e forum régional sur la qualité de l'eau en Chaudière-Appalaches

Lieu | Sainte-Marie **Temps** | 7 juin 2023 **Valeur** | 3 909,15 $
Partenaires | Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches, député Luc Provençal, député Richard Lehoux, député Samuel Poulin, députée Dominique Vien, députée Martine Biron, Desjardins, Culligan, Bionest, Purital

Le 7 juin 2023, les 9 organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches ont organisé un événement destiné à différents acteurs de l'eau, dont les associations de lac ainsi que les municipalités. Les conférenciers présents ont profité d'un auditoire intéressé, en plus de répondre à plusieurs questions.

- **Mon eau, mon puits, ma santé, par Lily Lessard**, chercheure au Centre de recherche du CISSS Chaudière-Appalaches, pour présenter les résultats de cette initiative visant à tester une intervention pour accroître la fréquence des analyses d'eau des propriétaires de puits privés dans quatre municipalités de la Chaudière-Appalaches.
- **Rôle et responsabilités des acteurs municipaux, par Me Laurence Gaudreault**, avocate chez Cain Lamarre, pour présenter les obligations réglementaires des municipalités à l'égard des installations septiques et les outils dont elles disposent pour veilleur à leur conformité, voire à obliger les propriétaires à se rendre conforme.
- **Installations septiques, par Éric B. Pelletier**, technologue en environnement à EBP Écosol, pour aborder les notions d'environnement et de géologie et le cadre légal que les différents types d'installations septiques qu'il est possible de choisir.

L'environnement expliqué aux jeunes

Programme Action Jeunesse en Environnement / Programme Environnement Jeunesse Lévis

Lieu | 4 écoles secondaires du territoire
Partenaires | Ville de Lévis
Temps | Depuis 2010
Valeur | 3 220 $

Chaque année, le COBARIC participe au programme Partenariat Action Jeunesse en Environnement (PAJE), qui permet de lier des problématiques environnementales concrètes aux apprentissages des jeunes. Ils sont alors impliqués dans un processus de résolution de problèmes identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux. De plus, en février 2024 a débuté le projet Programme Environnement Jeunesse Lévis (février 2024 à juillet 2026), qui poursuit sensiblement les mêmes objectifs. Concrètement, le COBARIC se déplace en classe pour présenter la thématique aux élèves et, selon le cas, leur mission lors de la sortie extérieure.

Réalisations

En 2023-2024, le COBARIC a donné 8 présentations en classe à plus de 250 élèves de niveau secondaire. Au total, 4 thématiques ont été abordées.

Qualité de l'eau

Après une présentation en classe, les élèves analysent des échantillons d'eau pour déterminer un indice de la qualité de l'eau, puis analysent leurs résultats pour comprendre les types de pollution présente en lien avec l'occupation du territoire, qu'il s'agisse d'un milieu urbain, agricole ou autre.

Amphibiens et reptiles

Après une présentation en classe, les jeunes sont invités à soulever roches et bois et à se promener près des cours d'eau pour trouver des spécimens. Ils sont munis de fiches pour identifier les espèces présentes. Cet inventaire permet ainsi d'avoir une idée de la qualité du milieu.

Aquaculture

Certaines espèces de poisson sont plus sensibles à la pollution. Leur présence est donc un bon indicateur de la qualité de l'eau. C'est le cas de l'omble de fontaine, ou truite mouchetée. Après une présentation en classe, les élèves prennent soin d'alevins élevés dans un aquarium et les observent grandir. En juin, ils relâchent les truites dans un cours.

Nichoirs

La faune ailée rend de nombreux services, particulièrement en milieu agricole puisqu'elle se nourrit d'insectes. Or, les oiseaux ont de moins en moins d'endroits naturels pour nicher. Après une présentation en classe, les élèves construisent des nichoirs qu'ils installent eux-mêmes. Chaque année, ils nettoient aussi les nichoirs à l'automne et vérifient s'ils ont été utilisés, permettant de confirmer les espèces qu'il est possible de retrouver dans le milieu.

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

1442, route du Président-Kennedy, bureau 140
Scott (Québec) G0S 3G0

418-389-0476
www.cobaric.qc.ca
cobaric@cobaric.qc.ca

COBARIC
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE